OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DE LA CONFERENCE DES EVEQUES DE FRANCE, mardi 1^{er} avril 2008.

Chers amis,

La coutume n'est pas d'ouvrir cette session de printemps par un discours. Mais les circonstances présentes et les événements récents ont conduit le Conseil Permanent à penser qu'il serait bon de commencer ce temps d'échange par quelques réflexions du président.

1. Avec les prêtres de nos diocèses.

Notre assemblée se réunit quelques jours à peine après les célébrations de la fête de la Pâque que nous avons tous vécues avec grande joie. Dans nos diocèses, ces fêtes pascales sont le sommet de notre année liturgique et aussi un grand moment d'espérance. En effet, elles sont le temps où les nouveaux chrétiens adultes et jeunes, de plus en plus nombreux, reçoivent les sacrements de l'initiation, promesse de l'avenir de notre Église. Elles sont aussi un temps fort de la communion diocésaine vécue dans la célébration de la Messe Chrismale. Celle-ci nous réunit, prêtres, diacres, religieux, religieuses et laïcs, dans une même communion à l'entrée du Triduum Pascal. Elle manifeste solennellement la dimension diocésaine de tous les sacrements et fait apparaître sacramentellement la communion du presbyterium autour de l'évêque exprimée par le renouvellement des promesses de l'ordination sacerdotale.

En notre nom à tous, je voudrais exprimer aux prêtres de nos diocèses, notre joie de ces moments vécus ensemble, notre confiance et notre affection. Elles vont à tous les prêtres qui sont associés jour après jour à notre ministère et particulièrement aux prêtres diocésains qui sont nos collaborateurs les plus proches et les plus fidèlement attachés à nos diocèses. Nous savons tous combien leur tâche est lourde. Mais, plus que la lassitude quotidienne qui ne nous effraie pas, ce qui pèse le plus lourd, c'est le sentiment, plus ou moins fort, d'être entraînés comme dans un tourbillon dont ni le sens ni le but ne nous sont toujours clairs et de ne pas voir encore se lever la génération de nos successeurs.

Sans doute cette incertitude est-elle l'épreuve qui nous est donnée à vivre en ce temps. Nous voulons la vivre dans la confiance et l'espérance, mais la confiance et l'espérance ont aussi besoin d'être éclairées et soutenues. En ces décennies notre Église vit une profonde mutation liée aussi bien aux évolutions sociologiques de nos départements qu'aux ébranlements des transmissions culturelles. Beaucoup des membres de notre Église n'y sont pas préparés, - est-on jamais préparé aux nouveautés de la vie ? - ; ils en souffrent en voyant que l'Église ne répond pas directement à leurs demandes et à leurs attentes. Ils ont parfois la tentation d'accuser les prêtres d'être responsables de la situation. Certains groupuscules font leur publicité en accusant tout simplement l'Église elle-même à travers ses évêques soupçonnés et brocardés.

Comment pouvons-nous vivre sainement, - et même saintement -, cette fracture ou ces malaises? Certes, on peut céder à la tentation bien française du miracle de la réforme institutionnelle. Les réformes sont nécessaires et, quand elles sont menées avec le travail nécessaire de consultation, elles peuvent porter du fruit. Mais elles ne font pas tout. Aucun

évêque, ni même la conférence des évêques tout entière, n'est capable de trouver la formule miracle qui aplanirait toutes les difficultés, sauf à vivre dans l'illusion organisationnelle! Jamais le Christ n'a donné un schéma directeur de l'Église ou du ministère « clefs en main ». Il n'y a pas de kit disponible.

Si nous voulons vraiment avancer dans notre tâche missionnaire et ajuster nos pratiques à nos possibilités et aux appels de la mission, la seule voie qui nous est ouverte est celle du travail commun avec les membres de nos communautés et celle de la communion du presbyterium autour de son évêque. Cet engagement modeste à mettre en œuvre les réformes nécessaires, a été fructueux dans bien des diocèses au cours des années passées. Il suppose aussi que nous, évêques, et les prêtres de nos diocèses, soyons assez disponibles pour ne pas vouloir relancer la dynamique missionnaire en maintenant à tout prix ce qu'était l'organisation du XIX^e siècle, ni même celle des années 1950.

Dans cet effort, les prêtres des paroisses sont ceux sur qui pèse le plus le poids de la transition. Nous savons qu'ils ont la détermination et la force pour avancer « en eaux profondes » avec foi. Nous leur disons à nouveau notre confiance et nous voulons avec eux proclamer notre espérance. Certes, ils ne peuvent pas, à eux seuls, définir les conditions fondamentales du discernement nécessaire. Nous ne le pouvons pas davantage. Tous, nous recevons les critères du ministère ordonné de la Tradition de notre Église, en particulier des décrets du Concile Vatican II sur le ministère et la vie des prêtres et de leur relecture par le Magistère ordinaire, notamment dans les sessions du synode des évêques et l'exhortation apostolique *Pastores dabo vobis*. Consacrés pour enseigner, sanctifier et gouverner le Peuple de Dieu avec les évêques, les prêtres ont une boussole pour discerner avec leur évêque les terrains prioritaires de leur engagement dans le service de l'Église. Pour notre part, nous sommes engagés à favoriser et à développer ce discernement dans chacun de nos diocèses.

La tâche est considérable et nous voyons combien nous manquons de moyens pour la mener à bien. Nous devons donc sans cesse reprendre une dynamique de l'appel. Cette dynamique peut être et doit être soutenue par les services diocésains, mais elle repose avant tout sur la détermination de chaque prêtre de nos diocèses et sur leur détermination à tous à y associer les laïcs. Nous ne pouvons pas abandonner à des groupes particuliers le privilège de se présenter comme les seuls légitimes à envisager l'avenir et à le préparer! Le travail de fond que nous avons entrepris au sujet de la formation des prêtres signifie bien que nous ne prenons pas notre parti de la situation présente. Nous devons intensifier notre prière en ce prochain dimanche du Bon Pasteur.

Nous voudrions partager avec nos prêtres la confiance qui nous habite, notre joie d'être embarqués avec Jésus sur la barque apostolique et notre espérance qu'il nous conduit bien au port. L'enjeu de notre navigation ne concerne pas seulement les difficultés quotidiennes que nous rencontrons. Il concerne tous les hommes de notre temps et l'actualité nous donne malheureusement bien des occasions de le vérifier.

2. Une société pour la vie.

Une récente campagne a été orchestrée, une nouvelle fois, à partir du drame personnel d'une personne gravement malade pour faire passer dans l'opinion le sentiment qu'il y aurait urgence à délivrer légalement un permis de disposer de sa vie. En réalité, il s'agirait d'un nouveau permis de disposer de la vie de son prochain, disons-le simplement : d'un permis de tuer. Alors que nous ignorions tout de la situation médicale réelle de la personne, des traitements possibles, des traitements proposés, acceptés ou refusés, on a voulu capter l'émotion légitime pour la substituer à la réflexion ; on a fait monter les enchères émotionnelles ; on a instrumentalisé une situation douloureuse pour la cause. On parle beaucoup de dignité! Nous n'avons certainement pas la même conception ni la même pratique de ce mot.

Sournoisement, le travail admirable des équipes de soins palliatifs a été discrédité et dévalué aux yeux de l'opinion. Honteusement, des milliers de personnes gravement atteintes ou dans le dernier âge de leur vie ont été soupçonnées de ne pas avoir le courage de la « dignité ». Frauduleusement, la requête de reporter la décision de sa mort sur la société a été présentée comme un progrès humain. La loi, votée il y a deux ans et pas encore vraiment appliquée, a été occultée. La passion pour la mort a remplacé la compassion pour la vie.

Plusieurs d'entre nous se sont exprimés justement et sobrement sans faire le jeu médiatique de cette vente aux enchères de la dignité. Aujourd'hui, nous voulons dire ensemble notre conviction que la société n'a pas vocation à organiser la mort, la mort de personne : ni celle de l'enfant à naître, ni celle du grand malade en phase terminale, ni celle des vieillards en fin de vie. Si elle le faisait, elle saperait les fondements mêmes de son existence. Elle deviendrait un lieu du doute : veut-on encore de moi ?

Comme évêques mais tout simplement comme êtres humains, nous voulons rappeler que la dignité humaine n'est pas de chercher dans la mort la solution aux situations graves et angoissantes auxquelles tous les hommes sont confrontés un jour ou l'autre. Nous voulons dire encore une fois notre estime et notre admiration pour les hommes et les femmes qui assument leur vie avec courage et discrétion, pour les médecins qui cherchent sans cesse à soulager la souffrance, pour les équipes soignantes qui respectent, elles, la dignité de leurs malades, pour les familles qui accompagnent courageusement leurs membres éprouvés. Surtout, nous voulons exprimer notre résolution d'agir conformément à ces convictions en soutenant tous ceux qui se mettent vraiment au service de la vie. Nous le faisons particulièrement en n'abandonnant pas les malades graves à leur détresse et à leur souffrance. Nous voulons encourager le travail des aumôneries d'hôpitaux et de maisons de retraite. Nous voulons appeler les fidèles laïcs ou consacrés à se proposer pour des services de visite et d'accompagnement auprès des personnes malades ou des personnes âgées, en particulier celles qui sont en grande souffrance physique ou psychologique.

La dignité humaine est vraiment à promouvoir, mais cette promotion ne peut pas passer par le déni de la valeur de chaque existence humaine quels que soient ses handicaps! Une société pour la vie est une société qui aide ses membres à vivre jusqu'au bout leur vie, qui ne les fait pas douter de la valeur de leur présence ici-bas.

3. Une Europe ouverte.

Le 1^{er} juillet prochain, la France va prendre pour six mois la présidence de l'Union Européenne. Les récentes élections municipales et cantonales ont occupé le devant de la scène médiatique. En sera-t-il de même de cet événement qui surgira à la veille des vacances au cours desquelles se déroulera presque un trimestre de ce semestre de présidence française ? En tout cas, ce temps de la présidence française doit nous inciter à réfléchir sur notre implication dans l'ensemble européen et sur les accents qui marqueront le deuxième semestre de 2008, année européenne du dialogue inter culturel.

Les fruits de la construction européenne sont considérables et inestimables : ils portent le nom de la Paix. Mais ils sont aussi fragiles. Cette petite portion du globe terrestre a accumulé au cours des siècles une capacité de développement et de gouvernement sans doute exceptionnelle. Il nous suffit de porter notre regard sur le monde pour en être convaincus :

- ➤ la Colombie et les otages retenus, dont notre compatriote Ingrid Bettancourt. Permettez-moi d'exprimer notre reconnaissance et nos encouragements fraternels à Mgr Castro Quiroga, président de la Conférence épiscopale de Colombie, pour l'action persévérante de l'Église dans cette longue crise.
- ➤ Le Tibet et les représailles qui s'y déroulent.
- La Birmanie dont on ne parle plus guère.
- Le Darfour et le Soudan.
- Le Moyen-Orient : Liban, Israël et les Palestiniens, avec une attention particulière pour nos frères chaldéens d'Irak. Les communautés chaldéennes en France doivent pouvoir compter sur notre soutien pour accueillir ceux qui viendront se réfugier.
- L'Algérie et les mesures contre l'exercice des religions chrétiennes. Même si les circonstances ne permettent pas d'expressions publiques très spectaculaires de notre part, nos frères savent que nous sommes à leurs côtés dans leur volonté de vivre en Algérie, aux côtés des Algériens et en paix avec eux.

De tout cela, notre vieille Europe est préservée, même si les progrès vers l'union sont venus conclure des phases sanglantes et démentielles. Ils ont été incontestables et ont été produits par l'implication de grands hommes d'État comme Konrad Adenauer, Alcide de Gasperi et Robert Schumann, pour ne citer que les plus connus. Aucun des trois ne faisait mystère de sa motivation chrétienne dans son engagement apparemment utopique. A la même époque, une autre Europe se construisait au-delà de la ligne Oder-Neisse. Nous en connaissons les fruits amers.

Avec son élargissement, notre Europe se trouve confrontée à une question d'objectif que l'entrée des pays de l'ancienne domination soviétique a déjà posée. Jusqu'où sommes-nous prêts à aller pour l'établissement et l'affermissement de la paix ? Jusqu'où sommes-nous prêts à aller dans le partage de la prospérité ? Déjà, dans nos pays très développés de l'Ouest européen, la question de l'accueil des migrants est récurrente. Voulons-nous une Europe ouverte ou une Europe close devant les risques de perdre notre sécurité économique, dont la fragilité financière provoque les soubresauts que l'on sait ? L'histoire a montré qu'il n'est pas de clôture qui résiste aux besoins élémentaires qui s'expriment au dehors. La seule voie qui nous paraît raisonnable est évidemment celle du développement qui donne de quoi vivre dans les pays de forte immigration. Mais cette politique coûte très cher en

argent et en vigilance sur l'utilisation des aides. Quel pourcentage de notre richesse nationale sommes-nous prêts à y investir, non seulement en « promesses de dons » mais en financement réel ?

La France, pays de migrations anciennes, qui s'enorgueillit d'être le « pays des droits de l'homme » va-t-elle aider l'Europe à progresser dans une politique d'ouverture devant les migrations? Va-t-elle elle-même progresser dans la mise en œuvre d'une politique d'aide au développement? Va-t-elle progresser dans les procédures de traitement des demandes d'asile, dans leur durée comme dans les critères mis en œuvre et la manière de traiter les demandeurs? Une politique raisonnée de l'immigration est indissociable des moyens à dégager pour que les fonctionnaires chargés de son exécution ne soient pas submergés et ne se trouvent pas dépassés par les situations qu'ils ont à traiter. Enfin, par delà la réglementation nécessaire, la manière de traiter des personnes en détresse suppose un engagement déterminé dans l'application des lois et des jugements. Une personne qui ne réunit pas les conditions d'accueil sur notre territoire ne cesse pas pour autant d'être une personne humaine, un homme, une femme, un enfant, que l'on doit respecter et traiter avec dignité. Une personne ne peut pas être détenue dans des conditions inhumaines.

L'Église se félicite que de nombreux catholiques soient engagés sur ce front de la solidarité. Elle encourage les fonctionnaires et membres des forces de l'ordre qui exécutent leur mission en respectant les personnes concernées. Elle appelle les communautés locales à réfléchir et à agir pour venir en aide à ceux qui ont mis leur espoir, leur ultime espoir, dans le risque de l'immigration. Elle soutient les femmes et les hommes politiques dans leur implication pour cette cause, même si elle n'est pas très rentable électoralement.

Si nous pouvons évoquer à juste titre les racines chrétiennes de l'Europe, c'est à nous d'agir de telle façon que ces racines soient manifestes et continuent à porter leurs fruits. C'est seulement à ce prix que nous pourrons redonner à notre jeunesse des raisons d'espérer, de croire en l'avenir et d'échapper aux mirages de la violence et des paradis artificiels que fournissent la drogue et l'alcool. La joie de la Résurrection nous y encourage toujours, nous chrétiens.

Il y aurait encore beaucoup de choses à dire, mais nous devons préserver du temps pour que, vous aussi, vous puissiez parler dans cet échange sur l'actualité.

Je vous remercie.

André Cardinal VINGT-TROIS

Archevêque de Paris

Président de la Conférence des évêques de France